CHEF DE PROJET VILLE D'ART ET D'HISTOIRE - RESPONSABLE DU SERVICE PATRIMOINE H/F

Offre n° O029231201281355

Publiée le 06/12/2023

Synthèse de l'offre

Employeur : VILLE DE CONCARNEAU
Hotel de ville bp 238
29182 CONCARNEAU cedex

Lieu de travail : CONCARNEAU cedex

Poste à pourvoir le : 01/03/2024

Date limite de candidature : 05/01/2024

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste
Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Culture > Patrimoines

Grade(s) recherché(s) : Ingénieur principal
Ingénieur
Attaché de conservation du patrimoine

Métier(s) : Directeur ou directrice d'établissement patrimonial

Ouvert aux contractuels : Oui , à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires (Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique)
Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Management : Oui

Experience souhaitée : Confirmé

Descriptif de l'emploi :

Labellisée Ville d'Art et d'Histoire depuis 2002, Concarneau (20 000 habitants) est la troisième ville du Finistère. Cité médiévale fortifiée, port de pêche et station balnéaire, elle offre un cadre de vie préservé entre terre et mer,

et bénéficie d'une forte dynamique culturelle et sportive ainsi que des espaces naturels et patrimoniaux d'exception.
Pour mener à bien les objectifs du Label Ville d'Art et d'Histoire renouvelé en 2022, la ville recrute un chef / une cheffe de projet Ville d'Art et d'Histoire - responsable du service Patrimoine.
Sous la responsabilité de la directrice de l'action culturelle, vous avez en charge l'exécution et le suivi des objectifs du label et la valorisation du patrimoine concarnois. Vous encadrez une équipe de 7 à 12 personnes et assurez le suivi administratif et financier du service Patrimoine. Vous êtes fortement associé aux opérations de conservation-restauration des Monuments Historiques, et gérez la conservation-restauration du patrimoine mobilier et de la collection municipale.

Missions / conditions d'exercice :

Responsabilité du service patrimoine
- Encadrer une équipe de 7 à 12 personnes (adjointe, guides-conférenciers, agents d'accueil permanent et saisonniers)
- Évaluer et dresser le bilan des actions du service
- Élaborer et gérer le budget du service
- Rédiger et suivre les demandes de subventions de fonctionnement, d'investissement et de projets
- Assurer le suivi administratif du service (préparation des instances, rédaction de courriers, conventions, contrats...)

Gestion de projet Ville d'Art et d'Histoire, en relation avec les élus et les services de l'État
- Mettre en œuvre et évaluer les actions du Label Ville d'Art et d'Histoire, en transversalité avec l'ensemble des services et des partenaires du territoire concernés (Urbanisme et cadre de vie, Spectacle vivant, Musique, Musée, Lecture publique...)
- Développer, animer et suivre les partenariats (Réseau des VPAH, Sites&Cités Remarquables de France, Musées, Office de tourisme, Marinarium...)
- Définir les orientations du programme des animations et des éditions de valorisation du patrimoine, coordonner leur mise en œuvre
- Piloter, suivre et développer, le programme d'Éducation Artistique et Culturelle, en lien avec le parcours de l'élève et tout au long de la vie, et en relation avec les acteurs locaux
- Construire et piloter le projet de Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine
- Participer à la réflexion sur l'extension du label Ville d'Art et d'Histoire à l'échelle de l'agglomération

Conservation et restauration des Monuments historiques (immobilier et mobilier) et de la Collection municipale de peintures et d'art graphique
- Élaborer et suivre les programmes de conservation-restauration
- Rédiger les cahiers des charges en lien avec les services techniques et les Institutions
- Rédiger et suivre les demandes de subventions liées aux opérations
- Veiller au respect du cadre réglementaire relatif aux opérations de conservation-restauration et à l'entretien des MH
- Gérer et suivre le prêt des œuvres

Caractéristiques du poste :
- Temps de travail hebdomadaire : 39h (RTT) - Travail régulier soirs, week-ends, jours fériés
- Rémunération : traitement indiciaire + régime indemnitaire + NBI

- Avantages : CNAS, Amicale du personnel, participation financière employeur au contrat collectif prévoyance et à la complémentaire santé

Profils recherchés :

- Vous avez réussi le concours d'animateur de l'architecture et patrimoine ou possédez un niveau bac + 5 dans les domaines de la conservation-restauration, architecture, métiers du patrimoine, histoire de l'art
- Vous maîtrisez l'environnement financier, administratif, réglementaire et juridique des collectivités
- Vous connaissez les cadres réglementaires de patrimoine et de l'urbanisme
- Vous êtes organisé, rigoureux, autonome et maîtrisez la méthodologie de projet
- Votre sens relationnel et de la communication vous permet de représenter le service et la collectivité
- Vous savez travailler en équipe et possédez de bonnes capacités rédactionnelles

A l'issue de la période de diffusion de l'offre, une première sélection des candidatures aura lieu.
Les candidats retenus devront présenter un rapport sur une thématique communiquée par les services de la Ville de Concarneau, qui fera l'objet d'une présentation suivie d'un échange lors de l'entretien avec les membres du jury de recrutement.

Contact

Contact : 0298503838

Lien de candidature : https://mesdemarches.cca.bzh/

Informations complémentaires :

Entretiens de recrutement prévus semaine 7

Adresser CV, lettre de motivation et dernier arrêté de situation administrative à :
Monsieur Le Maire de Concarneau
Place de l'hôtel de ville BP 238 29182 CONCARNEAU cedex

A l'issue de la période de diffusion de l'offre, une première sélection des candidatures aura lieu.
Les candidats retenus devront présenter un rapport sur une thématique communiquée par les services de la Ville de Concarneau, qui fera l'objet d'une présentation suivie d'un échange lors de l'entretien avec les membres du jury de recrutement.

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.
À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.